



Engagement pour le renouveau du bassin minier

Santé : faits marquants 2019





Le bassin minier

250 communes

1,2 million d'habitants
répartis sur 2 départements,
le Nord et le Pas-de-Calais

L'ARS engagée pour la santé des habitants du bassin minier

Le 7 mars 2017, l'État, la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que huit intercommunalités allant de Béthune à Valenciennes, signaient l'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM) avec une ambition forte : transformer en 10 ans un territoire encore marqué par les conséquences économiques et sociales de l'arrêt de l'extraction du charbon et de la crise industrielle, améliorer les conditions de vie de ses habitants, lui redonner de l'énergie, du mouvement, de la fierté.

L'Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France a fait de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé l'objectif premier de son projet régional de santé, en particulier dans le bassin minier, et prend une part active dans cet engagement partenarial. En témoigne notamment le plan de mobilisation prévention-santé pour le bassin minier, lancé en septembre 2018 par l'Agence et doté d'une enveloppe supplémentaire de 11 millions d'euros sur 5 ans pour lutter collectivement contre les inégalités de santé dans ce territoire.

Partant du constat que la réduction des inégalités de santé est l'affaire de tous, et que la santé doit être au cœur de toutes les politiques publiques, l'ARS Hauts-de-France s'engage résolument auprès des élus et de ses partenaires institutionnels, pour mener une politique au plus près du terrain et en ciblant spécifiquement les territoires qui en ont le plus besoin.

Renforcement de l'offre hospitalière et de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé, engagement pour la santé des enfants, des jeunes et des plus démunis, dépistage du cancer et des maladies

cardio-vasculaires, prévention et réduction des addictions et conduites à risque, promotion des synergies territoriales entre acteurs de santé... En cohérence avec son projet régional de santé, l'ARS s'est engagée lors de l'année écoulée, aux côtés de ses partenaires, pour améliorer l'état de santé des habitants du bassin minier sur une série d'enjeux-clés.

Découvrez dans les pages suivantes les résultats de cette action menée en 2019 au service du renouveau du bassin minier, qui aura vocation à être poursuivie et amplifiée dans les années à venir.

Bonne lecture

Étienne Champion,
Directeur général de l'ARS
Hauts-de-France

Faciliter l'installation et l'exercice des professionnels de santé

13 

nouvelles MSP

EN ACTIVITÉ OU ACCOMPAGNÉES
en plus des 11 MSP déjà en activité

Un exercice coordonné plébiscité par les professionnels libéraux, qui contribue à un meilleur accès aux soins

653 

internes accueillis en stage

en établissements de santé
ou par les médecins libéraux

5 

centres de santé
créés en plus des
83 centres de santé
déjà en activité



4 communautés professionnelles territoriales de santé

opérationnelles ou en projet, pour faciliter les parcours de soins des patients et améliorer les conditions d'exercice des praticiens



Création de guichets uniques dans le Nord et le Pas-de-Calais

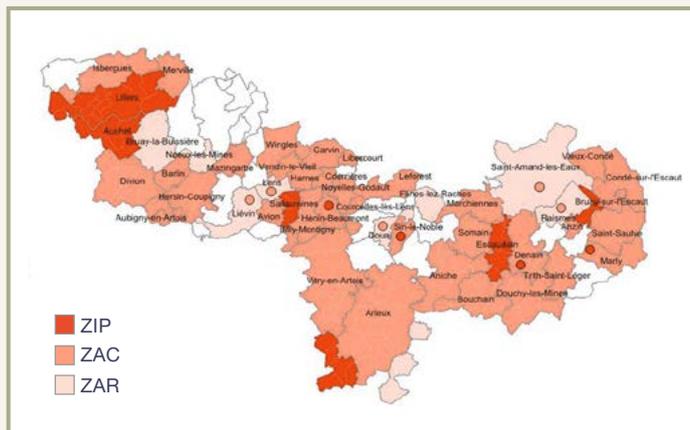
Objectif : faciliter l'installation des médecins et infirmiers en leur permettant de réaliser leurs démarches au même moment et dans un même lieu



18 **médecins soutenus**

dans le cadre de contrats d'aides à l'installation et à la pratique dans les territoires qui en ont le plus besoin

PLUS D'AIDES FINANCIÈRES ET PLUS DE TERRITOIRES SOUTENUS DANS LE BASSIN MINIER



Au 1^{er} janvier 2020, l'ARS a fait évoluer le « zonage médecins généralistes », qui liste les communes dans lesquelles ces professionnels peuvent percevoir des aides financières pour s'installer et maintenir leur activité.

Elle a créé un nouveau type de zone dit « d'accompagnement régional » (ZAR), dans lequel elle finance de nouvelles mesures d'accompagnement pour l'installation et le maintien des médecins.

L'agence propose par ailleurs ces aides aux Zones d'action complémentaire (ZAC) qui n'en bénéficiaient pas jusqu'alors. Au total, 219 communes du bassin minier sont ainsi éligibles à de nouvelles aides, qui bénéficieront à près de 810 000 habitants supplémentaires.

Une nouvelle zone d'aide : la ZAR

De nouvelles aides dans les ZAC



+219 communes éligibles à de nouvelles aides



+810 000 habitants concernés par ces mesures

Aides à l'installation et au maintien

Une aide financière de 50 000 €

versée dès l'installation du professionnel, pour faire face aux frais générés par le début d'activité.

Une rémunération garantie de 6 900 € brut par mois pendant 2 ans pour les primo-installations, assortie d'une garantie assurantielle en cas de congés maternité et d'arrêt maladie.

Une aide de 5 000 € par an sur 3 ans pour favoriser le maintien en exercice des médecins impliqués dans des démarches de prise en charge coordonnée.

Conforter l'offre de soins hospitalière du territoire



**192 millions
d'euros**

**POUR LA
RECONSTRUCTION
DU CH DE LENS**

au service de tous les patients du territoire

**32 millions
d'euros**



**AUX ÉTABLISSEMENTS
DE SANTÉ DU BASSIN MINIER**

pour faciliter leur fonctionnement,
investir et se moderniser

**Plus d'1,4 million
d'euros**



**pour renforcer l'offre
de prise en charge
psychiatrique et
pédopsychiatrique**

S'engager pour la santé des plus démunis



1 atelier santé ville

accompagné sur la communauté d'agglomération Lens-Liévin en plus des 3 ateliers déjà présents sur le territoire, pour améliorer l'état de santé des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville



13 ADULTES RELAIS MÉDIATEURS SANTÉ implantés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville



18 Lits d'accueil médicalisés

et 5 lits halte soins santé en cours d'ouverture pour la prise en charge en soins de personnes sans domicile



1 ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ créée sur le Béthunois pour intervenir auprès des personnes en situation d'exclusion présentant des troubles psychiatriques

Promouvoir les synergies territoriales



1 CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM) sur la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane en plus du CLSM de Lens-Hénin, qui associe élus, usagers, aidants et professionnels engagés sur les questions de santé mentale



3 Contrats locaux de santé

signés ou en cours d'élaboration* pour coordonner les acteurs et amplifier les dynamiques locales de santé

*Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, Communauté d'agglomération Hénin-Carvin, Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane

S'engager pour la santé des enfants et des jeunes

■ Repérer les troubles visuels et du langage



269 écoles et 5 000 enfants

ont participé à des campagnes
de repérage des troubles du langage

339 écoles

ont participé à des campagnes
de dépistage des troubles visuels

■ Favoriser l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap



**Création d'une unité
d'enseignement élémentaire**

autisme à Courrières (62)

■ Prévenir ou réduire le tabagisme chez les enfants et les jeunes



Le déploiement de TABADO pour
accompagner les apprentis et les lycéens
de 3 centres de formation professionnelle
(CFA) et de lycées professionnels dans
une démarche de sevrage tabagique

+ de 13 000 jeunes accompagnés
en mission locale via la garantie jeunes
sont ciblés par un projet de marketing social
visant à prévenir et réduire le tabagisme

■ Promouvoir l'activité physique et une alimentation favorables à la santé



BOUGE une priorité pour ta santé

1 expérimentation auprès
de 6 établissements
scolaires pour promouvoir
les bienfaits de l'activité
physique en et hors milieu
scolaire

Des projets dans les établissements scolaires



**Promotion de
l'alimentation saine**



**Lutte contre
la sédentarité**



**Promotion de
l'activité physique**

■ Promouvoir les comportements favorables à la santé dans les structures sociales et d'insertion



382 000 €

**POUR DES ACTIONS DE PRÉVENTION
AU SEIN DES MISSIONS LOCALES ET
CENTRES SOCIAUX**

Prévenir et réduire les addictions et conduites à risque

■ Aider les fumeurs à s'arrêter



+ de 600 000 €

consacrés au déploiement du dispositif « Lieux de santé sans tabac »



+ de 500 000 €

dédiés à l'accompagnement des femmes enceintes dans l'arrêt du tabac



Expérimentation du repérage et de l'accompagnement au sevrage tabagique des patients fumeurs

par les officines du secteur de Lens-Hénin, en collaboration avec l'URPS pharmaciens

■ Soutenir l'offre de prise en charge en addictologie



615 000 €

pour reconstruire et aménager le futur Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) d'Hénin-Beaumont

Cancers et maladies cardio-vasculaires : dépister plus, plus tôt et accompagner



**ACCOMPAGNER LES PUBLICS
VERS LE DÉPISTAGE ORGANISÉ
DES CANCERS**

+ d'1 million d'euros

dédiés aux dépistages
des cancers du sein, du colon
et du col de l'utérus

■ **Repérer le risque
cardiovasculaire en pharmacie**

350 000 € par an



dédiés au repérage
du risque cardiovasculaire
en pharmacie.

Un projet ciblant plus de
25 000 personnes dans le bassin minier

■ **Améliorer la qualité de vie des personnes
souffrant d'une pathologie chronique**



**67 programmes
d'éducation thérapeutique**

du patient financés pour les aider
à gérer au mieux leur vie avec une
maladie chronique



ARS HAUTS-DE-FRANCE
556 AVENUE WILLY BRANDT
59777 EURAILLÉ



0 809 402 032 Service gratuit
+ prix appel



www.hauts-de-france.ars.sante.fr



Retrouvez-nous sur twitter
@ars_hdf

